

# Finances publiques

Afin de limiter votre temps d'attente, à compter du 01/01/2023 le Service Départemental de l'Enregistrement (SDE) vous accueille uniquement sur rendez-vous.

## **Comment prendre rendez-vous ?**

par la messagerie sécurisée [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) depuis votre espace particulier ou votre espace professionnel, rubrique par la rubrique de la page d'accueil du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ; par téléphone : 01 30 72 82 00

## **Contact et RDV**

Votre rendez-vous se tiendra prioritairement par téléphone (vous serez rappelé au numéro et au créneau horaire que vous indiquerez). Le cas échéant, un rendez-vous physique pourra vous être proposé au Centre des Finances publiques d'Ermont à la date et au créneau horaire que vous aurez choisi.

Le SDE sera à même de traiter vos demandes en matière d'assurance-vie, donation, cession de parts sous seing privés, succession, déclaration de plus-values immobilière, déclaration de trusts...



## Gagnez du temps avec l'accueil sur rendez-vous !

Votre centre des Finances publiques vous offre la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou rappelé au téléphone. Vous évitez ainsi les files d'attente ou les déplacements inutiles.

**NOUVEAU** : Si votre service le propose, vous pouvez prendre rendez-vous dans un point d'accueil plus proche (France Services...) lors d'une permanence d'un de nos agents ou en visioconférence.

## Sur impots.gouv.fr, depuis votre espace particulier

1 Connectez-vous à votre espace particulier. [> consulter la fiche pratique](#)

2 Cliquez sur « Contact et RDV » en haut à droite.

3 Vous accédez directement à vos services gestionnaires. Cliquez sur « Prendre rendez-vous ».

Si nécessaire, cliquez sur le bouton « Rechercher un autre service ».



## OU depuis la page d'accueil du site

1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

2 Cliquez sur le bouton gris « Contact et RDV » en haut à droite (ou le bloc noir en bas de page).

3 Précisez votre demande en sélectionnant les blocs qui s'affichent successivement.

Par ex. pour prendre rendez-vous avec votre service des impôts des particuliers, cliquez sur : **Particulier** > **La gestion de vos impôts** > **Prendre rendez-vous**.

4 Saisissez votre adresse avec au moins la voie et le code postal puis cliquez sur « Rechercher votre service ».

5 Les coordonnées de votre service sont affichées. Cliquez sur le bouton « Prendre rendez-vous ».

